

# La lettre du Boiron

N° 5 - Mai 2010

## Editorial

L'eau et sa qualité, deux éléments indispensables pour notre vie de tous les jours. Depuis bientôt six ans, le Boiron se trouve au cœur de l'attention des agriculteurs, du service des eaux, du service de l'agriculture et des communes du bassin-versant. Depuis lors, tous ces acteurs unissent leurs efforts dans un objectif très louable : améliorer la qualité de l'eau et, simultanément, préserver la fertilité des sols et réduire la perte par érosion des précieuses particules de terre.

La qualité de l'eau du Boiron s'est nettement améliorée depuis le lancement du projet. C'est un succès, et nous pouvons en être reconnaissants.

Au départ, nous n'étions pas assurés d'arriver au but. Le projet Boiron est en effet le premier que la Confédération soutient dans le domaine des produits phytosanitaires. Nous avons pourtant pris le risque d'essayer, malgré quelques voix très critiques. Nous y avons gagné de l'expérience, accompagnée de la certitude d'être sur la bonne voie.

La Confédération soutient ce projet pour une deuxième période, car elle est persuadée de son bon déroulement et de sa réussite. Elle vous encourage à poursuivre vos efforts et invite les agriculteurs à participer encore plus nombreux pour assurer l'amélioration continue de la qualité de l'eau du Boiron.

**Victor Kessler**  
Office fédéral de l'agriculture  
Président du groupe nitrate

## Bilan et perspectives

Depuis 2005, 59 agriculteurs ont signé une convention de participation : ils ont inscrit 416 parcelles dans le projet, couvrant 691 hectares (soit environ la moitié des surfaces potentiellement concernées).

Les mesures les plus appliquées sont le remplacement des herbicides racinaires par des produits présentant moins de risques pour l'environnement (430 ha) et la mise en place d'obstacles au ruissellement dans les céréales (100 ha).

Les agriculteurs ont privilégiés les mesures qui représentent une amélioration des pratiques de désherbage. En revanche, celles qui prévoient un changement de mode de production n'ont pas eu le succès escompté : le désherbage mécanique, ou la mise en place de bandes herbeuses dans les points sensibles, ont notamment rencontré peu d'intérêt.

Le projet Boiron a également permis la construction d'une station de lavage des pulvérisateurs à Denens et l'équipement de 80 pulvérisateurs avec une cuve d'eau claire facilitant un premier rinçage au champ.

Pendant ces 5 premières années, 650'000 francs ont été investis dans le projet par la Confédération

(64%), le Canton (30%) et les Communes (6%), à parts égales pour les mesures structurelles (lavage des pulvérisateurs) et les mesures d'exploitation.

La première phase du projet s'achève à fin 2010. Les résultats obtenus, bien que très encourageants, n'ont pas permis d'atteindre totalement les objectifs fixés. Tous les partenaires ont donc pris la décision de poursuivre le projet dans une seconde phase (2011 - 2016).

Toutes les mesures proposées pour la première phase seront reconduites. Le

catalogue sera toutefois élargi, en visant en particulier à :

- Cibler les parcelles où les risques de transfert d'herbicides dans les eaux sont particulièrement élevés ;
- Elargir la palette des mesures permettant de réduire l'utilisation des herbicides ;
- Proposer une solution pour le lavage des pulvérisateurs dans la partie ouest du bassin-versant actuellement non desservie par la station de Denens.

Nous espérons que tous les agriculteurs qui ont pris part à la première phase du projet renouvelleront leur engagement et qu'ils seront rejoints par de nombreux collègues : c'est la condition pour assurer un rétablissement complet de la qualité du Boiron jusqu'à son embouchure.



Station de lavage de Denens

## Evolution de la qualité des eaux

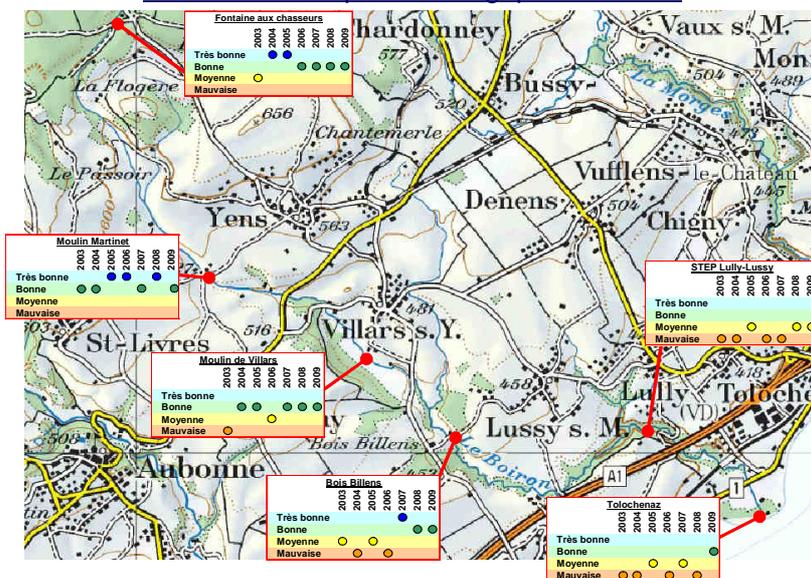
Comme ces dernières années, les eaux du Boiron ont fait l'objet d'un suivi régulier par le Service des eaux, sols et assainissement.

La qualité biologique du cours d'eau semble désormais rétablie jusqu'à Bois Billens. Pour la première fois, elle montre également une amélioration jusqu'à l'embouchure. Les groupes d'invertébrés les plus sensibles ont toutefois de la peine à coloniser la partie aval du cours d'eau.

Un examen des affluents du Boiron (Blacon, Blétruz, Irence et

Autre déception, les concentrations en produits phytosanitaires, qui ont légèrement augmenté en 2009, après les baisses constantes observées les années précédentes. Ce phénomène est peut-être lié aux débits particulièrement faibles du cours d'eau en 2009. Les résultats de 2010 sont donc attendus avec intérêt.

### Évolution de la qualité biologique du Boiron



Pontet) montre malheureusement que leur état biologique demeure insatisfaisant.

Ces résultats ont motivé le comité de pilotage à étendre le périmètre du projet à la partie amont du bassin-versant du Boiron, sur les communes de Balens et d'Apples, pour la seconde phase du projet.

## Point de vue

Olivier Cretegnay exploite un domaine de 30 hectares à Bussy-Chardonney (blé, betteraves, tournesol, maïs, endives et prairies). Il est l'un des premiers à avoir adhéré au projet.

**Qu'est-ce qui vous a poussé à signer un contrat :** en 2005, j'étais Municipal et j'ai convaincu mes collègues d'accepter une participation financière de la commune aux frais d'exploitation de la station de lavage des pulvérisateurs de Denens. Dès lors, il me semblait logique de montrer l'exemple en impliquant mon exploitation. Je considère par ailleurs que ce projet est positif non seulement pour la qualité des eaux du Boiron mais aussi pour l'image de marque de l'agriculture.

**Qu'avez-vous modifié sur votre exploitation :** j'ai équipé mon pulvérisateur avec une cuve d'eau claire, ce qui me permet de faire un premier rinçage au champ.

Pour les lavages, je me rends à la station de Denens, qui est très bien équipée avec de l'eau chaude sous pression.

Je n'ai qu'une parcelle dans le bassin-versant du Boiron, toutes les autres sont situées sur le Curbit, affluent de la Morges. J'y pratique les semis croisés sur céréales et j'ai supprimé les passages de traitement, afin de réduire la vitesse d'écoulement de l'eau et de favoriser son infiltration. De cette manière, les risques de ruissellement des herbicides dans le cours d'eau sont réduits.

**Comment évaluez-vous votre participation, et souhaitez-vous participer à la deuxième phase du projet :** Je suis particulièrement satisfait d'avoir pu trouver une solution sûre pour le lavage des pulvérisateurs. Je n'ai pratiquement plus de bétail, donc plus de surface sécurisée par un raccordement sur la fosse à purin. Dans ces conditions, le lavage de ces machines était devenu vraiment problématique.

Je pense donc me réinscrire pour la deuxième phase. Je regrette par contre vivement que les mesures ne puissent être prises que dans le bassin-versant du Boiron. Pour l'agriculture biologique ou les prestations écologiques, c'est toujours l'ensemble de l'exploitation qui est prise en compte. J'aimerais qu'il en soit de même dans ce projet. Les mesures prises dans les parcelles de mon exploitation situées dans le bassin-versant de la Morges pourraient contribuer à améliorer l'état de cette rivière qui en a bien besoin.

**Est-ce que les mesures proposées vous semblent pertinentes :** Dans l'ensemble oui. Je regrette toutefois qu'il n'y ait pas de mesure visant à réduire l'érosion dans les cultures sarclées, notamment le maïs et le tournesol. Il me semble que des semis croisés seraient également utiles dans ce type de cultures qui couvrent peu le sol en début de période de végétation.